

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE 19 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit le 19 novembre à 20 heures les membres du Conseil Municipal de la commune de BASLY, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves GAUQUELIN, Maire.

ORDRE DU JOUR

- **Travaux électricité bibliothèque**
 - **Travaux rue Talbot et rue du Bac du Port**
 - **Autorisation de paiement des dépenses par carte bancaire**
 - **Demande de subvention exceptionnelle du Collège de Courseulles
Pour le 75^e anniversaire du débarquement**
 - **Election des représentants à RESEAU (syndicat eau potable) à compter
Du 1^{er} janvier 2019**
 - **AGRI METHA NACRE – projet de construction d'un ouvrage à BASLY**
- Questions diverses**

Etaient présents :

M. Yves GAUQUELIN - M. Michel LEGRAND – Mme. Jacqueline LEMARQUAND - M. Daniel VAUVERT – Mme Annick PLOUHINEC – Mme Laurence GRENEU - M Alain BRILLAND - Mme Sylvie ROSELLO - Mme Virginie MAILLARD - M Alain BALLAY- Mme Laurence RONCO

Absents

Mme Marie Claire LETOUZE - M Samuel MARIE - M Olivier DEVAUX - Mme Christelle LEPETIT

SECRETARE : M. DANIEL VAUVERT

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté la présence du quorum. Le compte-rendu du conseil du 11 octobre est approuvé à l'unanimité et le registre signé par les membres présents.

Travaux électricité bibliothèque

Un devis a été demandé à l'entreprise LEPETIT de Basly pour la mise en place d'un luminaire extérieur permettant d'éclairer la porte arrière de la bibliothèque et pour la remise en état de la télécommande de l'éclairage intérieur à la bibliothèque et la pose d'un bouton de commande supplémentaire à la porte de sortie arrière.

Après en avoir délibéré, Le conseil à l'unanimité donne son accord pour l'intervention de l'entreprise LEPETIT approuvant le devis présenté = 574,94€ TTC.

Travaux rue Talbot et rue du Bac du Port

Rue Talbot :

Vu la nécessité de remettre en état la chaussée rue Talbot après réfection de voirie défective à la fin des travaux de réhabilitation des canalisations d'eau potable,

Vu la proposition du Syndicat d'eau potable (SIAEP des Eaux de la Source de THAON) maître d'œuvre des travaux, de prendre à sa charge le coût de la réfection de la moitié de la chaussée par la pose d'un enrobé à froid,

Le Maire et la commission travaux proposent de prendre en charge l'autre moitié de la chaussée afin d'obtenir une réfection totale et pérenne de la chaussée,

Le montant total de la réfection est de 6930€.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour la prise en charge de la moitié de la dépense pour effectuer ces travaux.

Rue du Bac du Port

Concernant les travaux d'effacement de la rue du Bac du Port la dépose des anciens poteaux a commencé, le chantier se poursuit sans problème particulier.

Un riverain a demandé la réparation de sa gouttière qui a été endommagée lors des travaux, le responsable du SDEC va faire le nécessaire pour la remise en état.

- Autorisation de paiement des dépenses par carte bancaire

Vu les difficultés récurrentes rencontrées pour faire de menus achats dans certaines enseignes et auprès de certains fournisseurs, le Maire propose d'obtenir une carte d'achat public auprès d'une banque, cette carte bleue visa permettant des achats sans retraits de numéraires. Le coût annuel de la carte est de 50€. Les dépenses payées sont majorées de 0.20% au bénéfice de la banque. Le conseil donne son accord de principe et autorise le maire à poursuivre ses démarches de renseignements pour l'obtention de cette carte.

- Demande de subvention exceptionnelle du Collège de Courseulles pour le 75^e anniversaire du débarquement

Le collège de Courseulles propose un projet pédagogique dans le cadre du 75^e anniversaire du débarquement avec l'aide d'une artiste pour créer une œuvre d'art intitulée « de la Mémoire à l'Avenir ». Pour mener à bien ce projet le collège nous demande une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ pour les 44 enfants de la commune scolarisés au collège.

Après en avoir débattu le conseil vote l'attribution d'une subvention de 500€ par 8 voix pour et 3 abstentions (Mme LEMARQUAND Mme RONCO et M VAUVERT).

- Election des représentants à RESEAU (syndicat eau potable) à compter Du 1^{er} janvier 2019

Vu le transfert de compétence du syndicat d'alimentation d'eau potable de la Source de Thaon à RESEAU ,

M Denis PENVERN a été élu à l'unanimité comme représentant de la commune de BASLY à RESEAU à compter du 1^{er} janvier 2019.

- AGRI METHA NACRE - projet de construction d'un ouvrage à BASLY

M le Maire informe le conseil des derniers documents reçus concernant le projet de construction d'un ouvrage de stockage de digestats de méthanisation sur le territoire de la commune par la société Agri Metha Nacre.

Le conseil unanimement renouvelle son refus pour l'implantation de ce stockage.

QUESTIONS DIVERSES

M le Maire informe que l'association 30 Millions d'Amis ayant dépassé son budget annuel ne peut plus conserver les mêmes conditions d'intervention en matière de stérilisation et identification de chats errants.

De ce fait, une nouvelle convention est proposée à compter du 1^{er}/01/2019 dans laquelle la commune doit s'engager à financer 50% de la dépense. A réfléchir.

M Alain BALLAY

Où en est le remplacement de l'éclairage public ?

R/ Les travaux débuteront début 2019

Mme Virginie MAILLARD

Quand est programmée la pose des guirlandes électriques de Noël ?

R/ La pose est prévue mercredi prochain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 20 décembre à 20H00.